

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3187 Société : RAM 66979

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENSMALI HAMID

Date de naissance : 01/01/51

Adresse :

Tél. : 0666 4536 Total des frais engagés : 715.40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BENSMALI Hamid Age : 69

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc Le : 15/01/2011

Signature de l'adhérent(e) : Ben/hamid

Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/3/21	G	80		

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JAMAI Ensemble Immobilier AL FIRDAOUS GH 15 Im A 80 N° 1 Oulfa Hay Hasseni - Casablanca Tél: 0522 93 30 25	25/03/21	415,40

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE				

O.D.F  
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

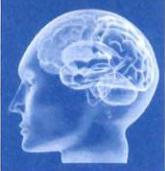
# Dr. Naila MIDAFI

Neurologue

Spécialiste des maladies du cerveau,  
de la moelle épinière, du nerf et du muscle  
Spécialiste des troubles du sommeil

Adulte et enfant

(Epilepsie, Migraine, Vertige, Accidents vasculaires  
cérébraux, maladie d'alzheimer, Maladie de parkinson,  
Sclérose en plaques, Myopathies, Neuropathies)



## Explorations Electroneurophysiologiques

Electroencéphalogramme (EEG)

Electroneuromyogramme (EMG)

# الدكتورة نائلة ميدافي

أخصائية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي  
أخصائية في إضطرابات النوم  
الكبار والأطفال

(أمراض الصداع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ)  
مرض الزهير، مرض باركينسون، مرض التصلب  
المتعدد، أمراض الأعصاب والعضلات)  
التحفيظ الكهربائي للدماغ (الشبكة)  
التحفيظ الكهربائي للأعصاب والعضلات

Mr BENSMAIL Hamid

27300

1 NERVAX 75

1 cp le soir pendant 3 mois

2 BECIDOUZE

1 Cp matin et soir pendant 3 mois

415,40

Casablanca, le :

25.03.2021

AMM N°.159/16 DMP/21/NNP  
N° Lot: 9PK120  
Fab.: 12/2019  
Per.: 12/2021  
P.P.V. 107.30 MAD

20 dragées  
PPV 35DH10 EXP 08/2023  
LOT 06008

DR. MIDAFI  
NAILA  
MIDAFI

PHARMACIE JAMAI  
Ensemble Immobilier  
AL FIRDAOUS  
GH 15 Im A 80 N° 1 Oulfa  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél: 0522 8622 00 00

AMM N°.160/16 DMP/21/NNP

N° Lot: 9PK116  
07/2019  
Fab.: 07/2021  
Per.: P P V 273.00 MAD

20 dragées  
BECIDOUZE® EXP 09/2023  
PPV 35DH10 LOT 06008

## Sur Rendez-vous

مجمع المعراج: ملتقى شارع أنواع وشارع عبد المونم، الطابق الثاني، رقم 26، الدار البيضاء  
Al Miraj Center : Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen - 2<sup>ème</sup> Etage N°26 - Casablanca  
Tél : 05 22 86 56 04 - الهاتف : 06 61 71 09 33 - المحمول : E-mail: nmidafi@gmail.com